

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers:	
En exercice	15
Quorum	8
Présents	13
Votants	15
Procurations	2

Date de la convocation: 18/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Le 22 mars à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL. légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil, Sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, maire

PRESENTS: Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, VIALA Régine, ASSIÉ Allau, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIDAL Claude, VIDAL Didier.

PROCURATIONS: Monsieur VIALA Daniel a donné procuration à Monsieur VIDAL Didier, Madame VIDAL Nadine a donné procuration à Madame JUANBERRIA Anne-Marie.

SECRETAIRE DE SEANCE: Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SEANCE N 6 DELIBERATION N° 13 BUDGET ANNEXE DE L'EAU AFFECTATION DES RESULTATS

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2311-5 relatif à l'affectation du résultat ;

. Vu le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe de l'eau

Considérant que le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en 2023 au budget communal (section de fonctionnement) a donné lieu à un déficit de - 2 426.50 €;

Considérant qu'en l'absence de report antérieur, le résultat définitif de la section de fonctionnement est de $-2426.50 \, \text{C}$;

Considérant que le résultat comptable de l'année 2023 de la section d'investissement est de 33 521.61 €;

Considérant qu'avec le déficit antérieur reporté, le résultat de la section d'investissement est de 13 690.21 €;

Considérant que les restes à réaliser du budget annexe de l'eau sont de 103 041.60 € pour les dépenses d'investissement et de 80 800.00 € pour les recettes d'investissement;

LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir délibéré, Décide à 15 voix pour

- D'AFFECTER sur le budget annexe de l'eau 2024 les résultats de fonctionnement négatifs en dépenses de fonctionnement au compte 002 soit – 2 426.50 €;
- D'AFFECTER sur le budget annexe de l'eau 2024 les résultats d'investissement positifs en recettes d'investissement au compte 001 soit 13 690.21 €;

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé

Le secrétaire de séance Jean-Luc DRIGOUT 7 Le Maire

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ... 2 8 MARS 2024
- par publication sur le site internet <u>wwww.saintjeandubruel.fr</u> le? 9 MARS 2024

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : http://www.telerecours.fr.